



GRUPE II : LÉVRIERS ET CHIENS COURANTS

RHODESIAN RIDGEBACK

RECONNAISSANCE : 1949

Standard mis en vigueur : janvier 2004

Le standard de race décrit les caractéristiques idéales, le tempérament et l'apparence d'une race, et assure qu'un chien peut remplir sa fonction d'origine. Les éleveurs et les juges doivent privilégier les chiens sains de corps et d'esprit.

ASPECT GÉNÉRAL

Animal solide, musclé, actif, symétrique, capable d'une belle endurance et d'une grande rapidité à la course.

Comme trait caractéristique propre à cette race, le chien porte une crête sur le dos qui est constituée de poils poussant à rebours du reste du pelage. Cette crête constitue en quelque sorte l'écusson de la race. Elle doit être bien définie, aller en s'effilant et symétrique. Elle commence immédiatement derrière les épaules et se poursuit jusqu'à un point situé entre les proéminences des hanches (os iliaques); elle comporte deux couronnes identiques l'une à côté de l'autre, dont les bords inférieurs ne doivent pas s'étendre à plus du tiers de la longueur de la crête.

TAILLE

Le ridgeback adulte doit être élégant et bien campé; hauteur au garrot : mâles, 63,5 à 68,5 cm (25 à 27 po); femelles, 61 à 66 cm (24 à 26 cm). Minimum pour les expositions selon le standard : mâles, 63,5 cm (25 po); femelles, 61 cm (24 po). Poids souhaitable : mâles, 34 kg (75 lb), femelles, 29,5 kg (65 lb).

ROBE

Poil court et dense, lustré et luisant, sans être laineux ni soyeux.

COULEUR

Depuis le froment clair jusqu'au blé roux. Une petite tache de blanc à la poitrine et aux orteils est admise, mais tout excès de blanc à ces endroits, sur l'abdomen et au-dessus de pattes doit être pénalisé.

TÊTE

Plutôt longue. Le **crâne** est plat et assez large entre les oreilles, vierge de toutes rides au repos. Le **stop** est raisonnablement bien marqué et rompt la ligne qui va de la truffe à l'occiput, à la différence de ce qui est requis chez le bull-terrier. **Museau** long, profond et puissant; mâchoires égales et puissantes avec des dents bien développées, surtout les canines ou dents de retenue. Lèvres nettes, serrées sur les mâchoires. **Truffe** noire ou brune, selon la couleur des yeux. Aucune autre couleur n'est admise. Une truffe noire doit être accompagnée de yeux noirs, une truffe brune, de yeux ambres. **Yeux** moyennement distants, arrondis, vifs, brillants, intelligents, de couleur assortie à la couleur de la truffe. **Oreilles** attachées plutôt haut, de grandeur moyenne, plutôt larges à la base, et s'effilant en une extrémité arrondie. Doivent être portées collées à la tête.

COU

Assez long et libre de fanon.

MEMBRES ANTÉRIEURS

Épaule oblique, nette, musclée, signe de rapidité à la course. **Pattes** parfaitement droites, fortes, de bonne ossature; coudes rapprochés du corps. **Pieds** compacts avec des orteils bien arqués, ronds; coussinets épais élastiques, protégés par du poil entre les orteils et le coussinet.

CORPS

Poitrine pas trop large mais très profonde et ample; **côtes** modérément cintrées, jamais arrondies comme des cerceaux de tonneau (ceci serait signe d'absence de rapidité à la course); **dos** puissant, **rein** fort, musclé et légèrement arqué.

MEMBRES POSTÉRIEURS

Muscles des pattes nets, bien définis; **jarrets** bien descendus.

QUEUE

Robuste à la base, s'effilant généralement en pointe, sans être grossière. Elle ne doit être plantée ni trop haut ni trop bas; portée légèrement recourbée vers le haut, jamais recourbée sur elle-même.

DÉFAUTS

Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut et la gravité de ce défaut doit être proportionnelle à son degré et à son effet sur la santé et le bien-être du chien et l'objectif [traditionnel] de la race.

ÉCHELLE DES POINTS

Crête dorsale	20
Tête	15
Cou et épaules	10
Corps, dos, poitrine, rein	10
Pattes et pieds	15
Robe	5
Queue	5
Taille, symétrie, aspect général	20

TOTAL **100**